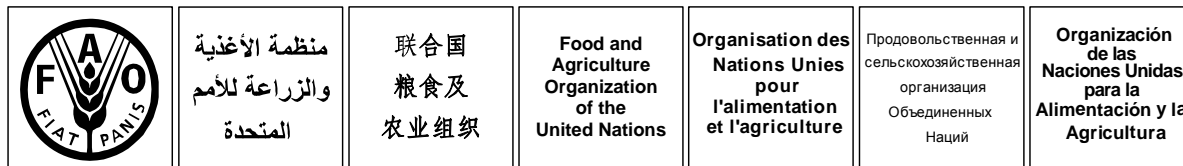


Mars 2014



Conférence régionale pour l'Europe

VINGT-NEUVIÈME SESSION

Bucarest (Roumanie), 2-4 avril 2014

Déclaration du Président de la vingt-huitième Conférence régionale pour l'Europe

Monsieur le Président,

Monsieur le Président indépendant du Conseil de la FAO,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'exprimer au Gouvernement roumain, en particulier à M. le Ministre de l'agriculture et au peuple roumain, ma gratitude pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité. Je suis très honorée de prendre la parole à la vingt-huitième Conférence régionale pour l'Europe, en ma qualité de Vice-Présidente.

En raison de la réforme de la FAO, il incombe au Président de la Conférence précédente de faire le point sur la suite donnée aux recommandations convenues à la Conférence régionale pour l'Europe tenue à Bakou, ce qui constitue une excellente façon de faire le lien entre la vingt-huitième Conférence régionale, tenue à Bakou, et la vingt-neuvième qui se tient ici à Bucarest.

En premier lieu, j'aimerais rappeler les décisions prises par la vingt-huitième Conférence régionale pour l'Europe, tenue à Bakou, et la suite que leur ont donnée d'autres organes directeurs, notamment le Conseil et la Conférence de la FAO.

À sa cent-quarante-troisième session, le Conseil a approuvé¹

l'exécution du programme de travail et budget et les domaines d'action prioritaires dans la région. Le Conseil:

- a confirmé les résultats régionaux obtenus en 2012-2013 mais, compte tenu des ressources disponibles limitées, a recommandé d'indiquer les domaines qui pourraient avoir une priorité moindre;
- a approuvé les tendances régionales ainsi que les six domaines de travail prioritaires dans la région. La Conférence a demandé que ces priorités soient prises en compte lors de la révision du Cadre stratégique et du Plan à moyen terme 2014-2017 pertinent;

¹ CL144/REP, <http://www.fao.org/docrep/meeting/025/me323f.pdf>, par. 35-37.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mk037f

- a demandé instamment à la FAO de concentrer ses activités dans les domaines où elle a un avantage comparatif, en particulier la diffusion de connaissances et d'avis en matière de politiques, l'assistance technique, le renforcement des capacités et l'appui à la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire;
- a souligné que la FAO pouvait exercer efficacement son rôle de chef de file et nouer des partenariats avec d'autres organisations dans les domaines relevant de son mandat;
- a indiqué que les activités de la FAO devaient dûment tenir compte de questions de portée générale telles que la parité hommes-femmes, les jeunes ruraux et les populations autochtones.

En ce qui concerne l'examen des dernières informations relatives à l'état de la décentralisation dans la région et les perspectives en la matière, le Conseil a entériné les conclusions régionales spécifiques:

- Deux bureaux de représentants à part entière de la FAO doivent être établis au Kirghizistan et au Tadjikistan et deux postes d'assistants du Représentant régional de la FAO doivent être créés en République de Moldova et en Ouzbékistan et la priorité doit être donnée aux pays qui ont le plus besoin d'une assistance.
- La FAO pourrait améliorer l'efficacité de ses activités d'assistance et contribuer de façon plus stratégique au renforcement des capacités nationales, à travers l'élaboration des cadres de programmation par pays. Les cadres seront établis en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales, les partenaires fournisseurs de ressources, les institutions financières internationales, la société civile et le secteur privé. La FAO consultera les parties prenantes de façon régulière et coordonnera la définition des priorités, la planification, la programmation et le suivi.
- Il faut améliorer l'efficacité, les incidences et les effets de synergie des programmes régionaux et sous-régionaux; la FAO favorisera la collaboration au niveau (sous-)régional et nouera des partenariats étroits avec les organismes (sous-)régionaux engagés dans des activités de développement et/ou d'assistance humanitaire, y compris l'intégration économique régionale.

De plus, le Conseil a souscrit aux recommandations de la Conférence régionale pour l'Europe relatives au programme de travail pluriannuel, a pris acte des travaux de la Conférence régionale pour l'Europe et a reconnu le rôle connexe joué par la Commission européenne d'agriculture, en tant qu'organe préparatoire technique de la Conférence régionale.

Je me réjouis de constater qu'une suite est manifestement donnée à ces questions puisque les examens du programme de travail pluriannuel et du rôle de la Commission européenne d'agriculture sont inscrits à l'ordre du jour, aujourd'hui et demain.

Mesdames et Messieurs,

Comme bon nombre d'entre vous, j'ai aussi participé à la trente-huitième session de la Conférence de la FAO et j'ai le plaisir de vous informer que la Conférence a approuvé le rapport de la vingt-huitième Conférence régionale et pris note des recommandations qui y étaient présentées², notamment dans les domaines ci-après.

1) Conclusions de la trente-septième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et informations actualisées sur la réforme du CSA; la Conférence:

- a demandé que des mécanismes appropriés soient mis en place pour faciliter les échanges entre le CSA, les pays membres et les autres parties prenantes;
- a préconisé l'adoption d'une vision précise et commune du CSA réformé afin d'améliorer le système de gouvernance mondiale;
- s'est félicitée de la réussite des négociations menées par le CSA sur les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts;

² C2013/REP <http://www.fao.org/docrep/meeting/028/mh093f.pdf>, paragraphe 38.

- a pris note de l'élaboration du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition;
- a demandé à la FAO de contribuer, en collaboration avec les parties prenantes concernées, à la mise au point de systèmes de cartographie des actions menées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

2) Politiques de sécurité alimentaire dans la région: enjeux et prévisions – perspectives de l'alimentation à l'horizon 2050; la Conférence:

- s'est dite favorable à la proposition relative à la réalisation d'une étude FAO/Organisation mondiale de la Santé spécialement consacrée à l'évolution des régimes alimentaires et la malnutrition dans la région Europe et Asie centrale;
- a invité la FAO à poursuivre ses travaux relatifs au Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) et a demandé à l'Organisation de préparer une étude sur le gaspillage alimentaire dans la région Europe et Asie centrale;
- a pris acte des efforts engagés par plusieurs pays pour améliorer la sécurité alimentaire;
- a appuyé une approche intégrée du développement agricole.

3) Réforme foncière et résultats obtenus en Europe; la Conférence:

- a invité la FAO à participer à la formulation des politiques et à fournir une assistance technique afin de favoriser le rétablissement des services de vulgarisation et de conseil, y compris les cadres législatifs applicables aux associations agricoles et aux groupements d'agriculteurs.

4) Le rôle des femmes dans l'agriculture – Comblant le fossé entre les hommes et les femmes; la Conférence:

- s'est déclarée favorable à la proposition de la FAO relative à un ensemble d'indicateurs de base à appliquer dans le secteur agricole;
- a noté que le fait de combler le fossé entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'agriculture était susceptible de contribuer à l'amélioration des rendements de manière significative et de contribuer ainsi à la lutte contre la faim et la pauvreté;
- a exprimé des préoccupations en ce qui concernait l'avenir du Groupe de travail sur la femme et a invité les États Membres à examiner les options proposées et à en débattre.

Mesdames et Messieurs,

La région Europe et Asie centrale de la FAO est très hétérogène. Elle compte parmi ses membres certains des pays les plus riches et certains des pays les plus pauvres du monde, ce qui rend le travail de l'Organisation aussi difficile que riche en possibilités.

Je crois que ce sont ces dernières qui doivent retenir toute notre attention. Nous devons concentrer nos efforts sur les possibilités de renforcement des partenariats dans la région, à savoir, les partenariats avec la société civile mais aussi avec le secteur privé.

Je me réjouis de constater que des représentants de la société civile et du secteur privé sont présents à cette Conférence régionale de la FAO pour l'Europe. Les liens établis avec ces partenaires sont essentiels pour les activités que l'Organisation entend mener à l'avenir.

Mais, ce n'est pas seulement le partenariat avec les organisations de la société civile et le secteur privé qu'il nous faut améliorer, c'est aussi le partenariat entre nous, les Membres.

En ma qualité de Vice-Présidente, je m'exprime aussi au nom du Président de la vingt-huitième Conférence régionale pour l'Europe, et je vous rappelle que nous sommes convenus que tous les pays devaient être des partenaires, se réunir au moins une fois tous les deux ans et travailler ensemble pendant les périodes intersessions par l'intermédiaire du Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale, afin d'atteindre les objectifs de la FAO qui sont aussi les nôtres.

J'ai eu l'occasion d'interagir avec le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale, non seulement en tant que Vice-Présidente de la Conférence régionale pour l'Europe, mais aussi en tant que Présidente du groupe régional européen, et je me félicite de l'approche transparente adoptée par le Bureau régional pour interagir avec ses membres.

Les consultations informelles qui ont été tenues au cours des deux dernières années attestent cette transparence, même s'il faut bien admettre que cet instrument n'a pas toujours fait l'unanimité.

Cependant, je crois qu'il a fait la preuve de son utilité et l'ordre du jour de la présente Conférence régionale en est issu. Je souhaite encourager l'Organisation et le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale à continuer à appliquer cette approche dans le contexte d'une utilisation efficiente et efficace des ressources financières.

Le processus de décentralisation de l'Organisation a progressé.

Cependant, il reste beaucoup à faire.

Globalement, l'évaluation du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux d'Europe et d'Asie centrale conduite en 2012 a permis de constater que, depuis 2004, la FAO déploie des efforts pour être en mesure de mieux appuyer les États Membres de la région.

Cependant, l'évaluation a aussi fait apparaître que les décisions prises par la FAO en matière de décentralisation n'étaient pas conçues pour le modèle de présence dans les pays propre à la région.

Par conséquent, les progrès de la décentralisation dans la région ont été, au mieux, partiels et freinés par les défaillances des procédures et des mécanismes et aucun élément n'indique une «amélioration de l'exécution».

Ce qui est inquiétant est que, au moment de l'évaluation, l'assistance apportée par la FAO aux États Membres de la région semblait présenter les mêmes forces et les mêmes faiblesses avant et après la vague de politiques de décentralisation de 2010.

Il est donc manifeste que les principales actions prioritaires ne peuvent pas être exécutées et que les résultats attendus ne peuvent pas être obtenus tant que l'organisation et la coopération ne sont pas harmonisées entre tous les partenaires.

Il nous faut faire des progrès dans ce domaine et le débat lié à la gouvernance, qui est inscrit à l'ordre du jour, devrait nous permettre d'aborder certaines de ces questions. Le rôle que la Commission européenne d'agriculture jouera à l'avenir et le lien de la Commission avec la Conférence régionale pour l'Europe sont des points importants pour la région, de même que la question des bureaux décentralisés.

En conclusion, permettez-moi de me tourner vers l'avenir et de souligner les points suivants:

- 1) Le rôle de médiateur joué par le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale est crucial en ce qui concerne l'utilisation des connaissances existantes, la coopération, le dialogue et les actions d'appui. Les partenaires sont les États Membres d'Europe orientale et d'Europe occidentale ainsi que le secteur privé et la société civile. Il faut que les États Membres soutiennent le Bureau régional et notamment les efforts que celui-ci déploie pour exécuter le Programme dans la région et je vous demande instamment, à vous les Membres, de fournir ce soutien dans le cadre des décisions respectives qui seront prises à la présente Conférence régionale pour l'Europe.
- 2) Enfin, je souhaite souligner que nos décisions et nos recommandations doivent être clairement formulées, axées sur les résultats et tournées vers l'avenir si nous voulons conseiller utilement le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale mais aussi le Conseil et la Conférence de la FAO, à leurs prochaines réunions. Il s'agit d'un aspect important dont il faudra tenir compte dans le processus décisionnel de la présente Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, qui sera documenté par le rapport final élaboré à la fin de la session.

Je suis persuadée que cette Conférence donnera lieu à des débats et des délibérations animés, tournés vers l'avenir et constructifs. Enfin, permettez-moi d'adresser des remerciements au Secrétariat pour la qualité et l'efficacité de son appui et le travail effectué jusqu'ici.